

11 octobre : nous étions des milliers

Après le succès des mobilisations dans l'éducation et celle des retraités, la mobilisation interprofessionnelle a fortement exprimé les attentes sociales des salariés et l'exigence d'une autre répartition des richesses.

Des milliers de salariés, de jeunes, de retraités et de privés d'emploi ont défilé, dans près de 200 manifestations, avec de très nombreux arrêts de travail dans les entreprises.

Les politiques de bas salaires, de suppression et précarisation de l'emploi, la réduction de la protection sociale, des services publics et des droits des salariés sont bien les raisons de la crise. Ces choix politiques donnent des gages aux marchés financiers et aux agences de notation avec des conséquences dramatiques pour les salariés et les retraités qui déboursent quinze fois plus que les plus riches.

Chaque avancée gagnée par les salariés inversera la répartition des richesses créées et représentera des milliards d'euros au niveau national et européen.

Cela permettra de transformer réellement et durablement le travail, d'augmenter le pouvoir d'achat, de garantir une protection sociale de qualité et de développer des services publics pour répondre aux besoins sociaux.

Sortir de la crise passe par l'augmentation des salaires et pensions, par des créations d'emplois dans le public et le privé, et par le développement de notre outil industriel. La CGT continuera d'agir avec les salariés, y compris en période pré électorale, sur chaque lieu de travail, pour une véritable alternative à la crise et gagner du progrès social pour tous.

**Branche Poste****Exigeons un pôle financier public**

La banque Dexia, dans une course effrénée à la rentabilité financière, a placé des « crédits toxiques » aux collectivités territoriales rendues exsangues par la suppression de la taxe professionnelle. Elle a été renflouée à hauteur de 6,4 milliards d'euros en 2008 par les États français et belge.

Elle a investi 6,6 milliards d'euros dans des entreprises qui violent les Droits de l'Homme et a financé des colonies israéliennes en Cisjordanie. Après son démantèlement visant à éviter la faillite, la CGT dénonce la mise à contribution de la Banque Postale à hauteur de 3 milliards d'euros et exige la création d'un pôle financier public composé notamment de La Poste, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Banque de France et des Caisses d'Épargne.

DET, DET Adjoints: la souffrance invisible

Avec les réorganisations incessantes, le personnel sous tension à manager au quotidien, les arrêts de travail qui explosent, peu ou pas de moyen de remplacement, les horaires à rallonge, les activités supplémentaires à piloter, les DET et DET adjoints ne supportent plus le tourbillon infernal dans lequel La Poste les enferme. Dans les silences exprimés, plus rien n'arrive à masquer leur exaspération.

Quand La Poste répond par l'argent de la part variable et la promotion, l'UFC-CGT propose l'embauche de guichetiers, le retour à un encadrement de proximité et une charte de l'encadrement (via l'UGICT-CGT) qui réaffirme les principes d'autonomie et de participation effective à la stratégie de l'entreprise ainsi que le respect de la législation sur les 35h.

Branche Télécoms**Quand ça dérape ...**

Il est dans la langue française un mot assez laid : chosifier, parfois utilisé pour caractériser l'attitude de quelqu'un qui considère une personne comme un objet. Quand un cadre écrit « *J'aimerais qu'on re-parle de cette action pour qu'on mette sous tension les managers sur le business ce mois-ci* » (extrait d'un mail d'un responsable de centre d'appels Orange) il n'a sans doute pas la volonté de « chosifier » ses collaborateurs.

Mais il y a dans cette expression les germes d'une attitude qui peut l'amener à oublier qu'il travaille avec des gens. La pression mise par l'entreprise pour atteindre ses objectifs de rentabilité, entre autres, fait qu'en tant que cadre on peut parfois en oublier les fondamentaux, l'humain ne marche pas sur du 220...

SOSHial à coût bas ?

SOSH est une offre mobile d'Orange sans engagement à souscrire uniquement via internet. Stéphane Richard, PDG « high cost » de FT-Orange, a indiqué que l'offre « SOSH » était la réponse « low cost » mais pas « low service » ni « low valeur » vis-à-vis des clients.

Quelles seront les conséquences pour les salariés de FT ?

A cette demande de la CGT, concernant l'avenir de nos collègues dans les boutiques ainsi que ceux de la relation client par téléphone, la direction de FT répond « low effectifs » et sous-traitance !

Quant à la parure sociale de l'offre, gare aux effets des achats de mobiles à crédit sur la cible commerciale « low pouvoir d'achat ».

Il pourrait s'agir finalement de trappes à bas coût qui fragiliseront l'ensemble du modèle économique de FT-Orange, avec des effets désastreux pour les salariés !

Échos

Des retraités actifs !

Le 6 octobre, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, UNSA, CFTC, FGR FP, 110 manifestations de retraités ont eu lieu en France, avec mobilisation indéfectible et très fort mécontentement.

L'augmentation des retraites est une des principales revendications pour une population au pouvoir d'achat diminué, mais aussi revalorisation de celles-ci indexée sur les salaires, un minimum retraite.

La hausse des dépenses de santé et de mutuelles est aussi contestée.

Ils revendiquent un nouveau droit pour l'aide à l'autonomie, relevant de la Sécurité Sociale et, refusé par le gouvernement.

Le 11 octobre, ils ont été présents dans les multiples manifestations contre les plans d'austérité.

Social

Le gouvernement fait les poches des malades

Le patronat affirmant que « *les salariés s'arrêtent par plaisir et les médecins rédigent des arrêts de complaisances* », le gouvernement obéit avec le projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale 2012.

Il prévoit de passer, pour le calcul des indemnités journalières, du salaire brut au salaire net. Ce montant, qui est déjà bas, diminuera encore pour les personnes fragilisées par la maladie. Au final, alors que l'organisation et les situations de travail sont très souvent la cause de pathologies, cela se traduira pour tous les salariés par une augmentation des cotisations prévoyances payées ou par une baisse du montant de l'indemnisation, ce qui est intolérable pour la CGT.

Se soigner ? Un luxe pour beaucoup !

Alors que près d'un français sur 3 renonce à se soigner faute de moyens financiers (chiffre nettement en hausse depuis 2 ans selon un sondage CSA pour Europ Assistance), un projet concernant la médecine libérale prévoit de créer un secteur optionnel autorisant les dépassements d'honoraires pour certains spécialistes (chirurgiens, anesthésistes et gynécologues-obstétriciens) mais aussi, dans un nouvel espace tarifaire, l'ensemble des médecins. Leurs promoteurs se défendent en arguant que ces dépassements seraient encadrés et mieux remboursés par les complémentaires.

La CGT s'insurge contre cette proposition qui ne ferait que renforcer le renoncement aux soins qu'ils soient courants, dentaires ou optiques. En effet, nul doute qu'au travers des cotisations mutuelles ou directement par les « franchises », cette mesure serait en totalité à la charge des usagers de la santé.

International

Les grecs se fâchent !

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté en début de mois à Athènes pour dénoncer les mesures d'austérité. Les salariés du public protestaient contre la dernière mesure gouvernementale, mise en place sous la pression de la troïka (Banque centrale européenne, Fonds monétaire international, Union européenne) pour réduire la dette visant à mettre au chômage technique 30 000 fonctionnaires avec 60% de leur salaire avant d'être mis d'office à la retraite. Le salaire des fonctionnaires avait déjà été raboté de 15% l'an dernier.

À terme, ce serait 150 000 fonctionnaires de moins d'ici à 2015 sur 750 000 fonctionnaires. Ils sont sortis dans les rues car ce sont eux qui sont les plus menacés en raison de l'austérité, et maintenant ils sont placés en chômage partiel !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Ingénieurs syndiqués : ça le fait !

68% des ingénieurs diplômés estiment le statut de cadres compatible avec l'engagement syndical.

Seuls 32% des ingénieurs pensent que le statut de cadres est incompatible avec l'engagement syndical.

C'est ce que révèle la 22^{ème} enquête, réalisée par l'Observatoire des ingénieurs, aux mois de mars et avril derniers.

Avec 45 000 questionnaires exploitables, l'état des lieux est significatif.

En France, on dénombre 685 735 ingénieurs actifs (en activité et demandeurs d'emploi) dont 62% âgé de moins de 40 ans et 26% de femmes parmi les moins de 30 ans.

Une population jeune et dynamique, qui à la question : « un ingénieur doit-il s'engager pour transformer la société ? », répond oui à 85%.

Emploi

L'emploi, première préoccupation des Français

Plus de 8 Français sur dix (82%) placent l'emploi et la situation financière de leur foyer en tête d'une liste de sujets de préoccupation de la vie quotidienne, selon un sondage publié par LH2 pour la société Dom Plus.

72% de ceux qui se disent préoccupés par les finances du foyer s'inquiètent notamment de la part qu'occupent dans leur budget les dépenses indispensables comme le logement ou l'alimentation.

72% des sondés se disent également préoccupés par leur retraite, et la prise en charge d'un proche dépendant.

Par ailleurs, pour la moitié des personnes interrogées (mais pour 57% de la tranche des 50-64 ans), la retraite devrait être un sujet prioritaire de la campagne de la présidentielle.

Aides aux entreprises : 172 milliards d'€uros !!!

La CGT a été reçue le 20 septembre, par la ministre du Budget Valérie Pécresse, dans le cadre d'une consultation de tous les acteurs sociaux. S'appuyant sur le rapport du Conseil des prélèvements obligatoires, d'octobre 2010, chiffrant à 172 milliards d'€uros le montant total des aides publiques (État et collectivités locales) aux entreprises, Bernard Thibault a réclamé « avec insistance » au gouvernement, que les salariés « *aient voix au chapitre* » sur les aides publiques attribuées à leur entreprise.

La CGT a proposé un dispositif conditionnant la légalité de ces aides au fait que l'entreprise concernée « *soit à jour en ce qui concerne le respect de ses obligations sociales* ». Mme Pécresse a déclaré « *accepter de réfléchir sur le sujet* » à la délégation.

Égalité

Les saoudiennes voteront ... en 2015

Le roi Abdallah d'Arabie saoudite vient d'accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité à compter des prochaines élections municipales en 2015. Une avancée majeure dans ce pays ultraconservateur où les droits des femmes sont bafoués.

Les Saoudiennes ne peuvent pas, par exemple, sortir de chez elles sans un homme de leur famille, elles n'ont pas le droit de conduire, elles peuvent être chassées de leur domicile par leur mari sans pouvoir s'y opposer, etc...

Quelle portée aura ce nouveau droit au vu des nombreuses discriminations dont les femmes font l'objet dans ce pays ?

Cette avancée reste symbolique dans un pays où tout reste à faire pour améliorer la condition des femmes.